

**DU DROIT ET PRATIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE – 2018-2019 – Planning du premier semestre**

<b>UE 1</b>	<b>PREVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b>			
4 octobre	Sophie Selusi-Subirats MCF	Prévention des risques professionnels	9h-12h 13h30-16h30	6h CM
5 octobre	Noria Messeleka Avocate cabinet Capstan Montpellier Loïc Vivier RRH Groupe Clinipôle	QVT	9h-13h	4h CM
5 octobre	J-D Montazaud Laurent Errera	DUER	14h-18h	4h CM
8 novembre	Josselin Joëlle Responsable contentieux CARSAT	AT/MP contentieux volet CARSAT	9h-13h	4h CM
8 novembre	Claire Berger Audiencier CPAM	AT/MP/ Faute inexcusable Contentieux volet CPAM	14h -18h	4 h CM
9 novembre	Claire Neveux Avocate Cabinet Capstan Lyon	Tarifcation des AT/MP	9h-12h 14h-17h	6h CM
<b>Total</b>	<b>28 h CM</b>			
<b>UE 2</b>	<b>CONTROLE ET CONTENTIEUX URSSAF</b>			
6 décembre	URSSAF Deux intervenants : - Pôle sécurisation juridique - Pôle contrôle et contentieux	Assiette et contrôle	9h-18h	7 hCM
<b>7 décembre</b>	Virginie Garcia Avocate	Contentieux URSSAF	9h-17h	6h CM
<b>Total</b>	<b>13 h CM</b>			

En vert : les créneaux en attente de confirmation

En noir : les créneaux déjà bloqués

**Quelques informations complémentaires :**

Le deuxième semestre débutera en avril et se terminera en juin.

Il sera consacré à la protection sociale complémentaire (mise en place, focus sur la prévoyance, sort en cas de transfert d'entreprise ou d'entreprise en difficulté), à présentation des spécificités du contentieux CAF et MSA et au sort de la protection sociale en cas de mobilité internationales.

Concernant la procédure d'inscription, merci d'envoyer un courriel à [sophie.selusi@umontpellier.fr](mailto:sophie.selusi@umontpellier.fr) pour validation de l'inscription.

Par la suite, prendre contact avec Madame Calzada qui se charge de l'accompagnement pour constituer le dossier auprès de la formation continue ,voici son mail : [amandine.calzada@umontpellier.fr](mailto:amandine.calzada@umontpellier.fr)